



**N°07**  
**21/07/2021**



### Animateurs filière

Jessica Rodriguez  
**FREDON**

**Nouvelle-Aquitaine**

[jessica.rodriquez@fredon-na.fr](mailto:jessica.rodriquez@fredon-na.fr)

Thomas LUX

**CT2F**

[Thomas.lux@ct2f.fr](mailto:Thomas.lux@ct2f.fr)

### Directeur de publication

Luc SERVANT

Président de la Chambre  
Régionale Nouvelle-Aquitaine  
Boulevard des Arcades  
87060 LIMOGES Cedex 2  
[accueil@na.chambagri.fr](mailto:accueil@na.chambagri.fr)

### Supervision

DRAAF

Service Régional  
de l'Alimentation  
Nouvelle-Aquitaine  
22 Rue des Pénitents Blancs  
87000 LIMOGES

Supervision site de Poitiers

*Reproduction intégrale  
de ce bulletin autorisé.  
Reproduction partielle  
autorisée avec la mention  
« extrait du bulletin de santé  
du végétal National Tabac N°07  
du 21/07/2021 »*



Bulletin disponible sur les sites CRA : [bsv.na.chambagri.fr](http://bsv.na.chambagri.fr) [www.mp.chambagri.fr](http://www.mp.chambagri.fr)  
<https://grandest.chambre-agriculture.fr/productions-agricoles/ecophyto/bulletins-de-sante-du-vegetal/>

et sur les sites des DRAAF Nouvelle-Aquitaine et Grand-Est  
[draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal](http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal)  
<https://draaf.grand-est.agriculture.gouv.fr/Surveillance-des-organismes>

**Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT :**

**Aquitaine : Formulaire d'abonnement au BSV**

**Midi-Pyrénées : [www.bsv.mp.chambagri.fr](http://www.bsv.mp.chambagri.fr)**

**Grand-Est : Abonnement aux BSV**

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

## Ce qu'il faut retenir

### Stade de la culture

- **Stade** : en majorité au stade montaison (BBCH 5010).

### Observations parasitaires

- **Mildiou** : des risques d'apparition prochainement, toujours en développement sur plusieurs secteurs. A surveillez.
- **Viroses** : toujours en progression sur de nombreux secteurs.
- **Alternariose** : en baisse depuis le dernier BSV.
- **Punaies** : toujours présentes avec peu de dégâts, à surveillez.
- **Pucerons** : constants avec une pression modérée, régulés grâce à la forte présence des auxiliaires.
- **Noctuelles défoliatrices et terricoles** : peu nombreuses avec très peu de dégâts.

### Adventices

### Réseau de piégeage

- **Agrotis ipsilon, segetum** : quelques captures en baisse pour une parcelle de référence.

### Informations

- **Auxiliaires** : signalements de coccinelles, syrphes et chrysopes.

## Stade de la culture

### • Parcelles de référence

Une bonne partie des parcelles de référence sont au stade montaison (BBCH 5010). Une parcelle est au stade dégagement bouton floral (BBCH 5050) et d'autres à première fleur ouverte (BBCH 6000). On observe des stades très hétérogènes d'une parcelle à une autre pour ce BSV.

Les différents stades pour chaque parcelle sont synthétisés dans le tableau suivant :

Stade	Parcelles de référence
Stade montaison (BBCH 5010)	<ul style="list-style-type: none"><li>- Coise (73)</li><li>- Armuré (79)</li><li>- Fontaines (85)</li><li>- Sanvensa (12)</li><li>- Castetpugon (64)</li><li>- Lapeyrouse-Mornay (26)</li><li>- Griesheim-sur-Souffel (67)</li></ul>
Dégagement bouton floral (BBCH 5050)	<ul style="list-style-type: none"><li>- Saint-Ignat (63)</li></ul>
1 fleur ouverte (BBCH 6000)	<ul style="list-style-type: none"><li>- Cuzorn (47)</li><li>- Proissans (24)</li><li>- Puch-d'Agenais (47)</li></ul>

D'une manière générale, l'ensemble des plants sont sains, avec quelques difficultés sur les zones de Castetpugon (64), Fontaines (85) et Armuré (79) où l'on observe l'apparition de pucerons, de punaises sans aucuns dégâts pour l'instant et une multitude d'auxiliaires. Si un léger retard des végétations de 8 jours se fait sentir pour la zone de Fontaines (85), celle d'Armuré est en reprise des irrigations. Pour la parcelle de Puch-d'Agenais (47), le développement est régulier et le tabac arrive à floraison. Le 15 juillet on note le début de la cueillette du tabac Virginie pour le secteur de Cuzorn (47), le tabac Burley est au stade montaison et les inhibitions sont plus précoces. Enfin, pour Griesheim-sur-Souffel (67), on note le premier passage de récolte manuelle cette semaine.

La pression des adventices reprend dans quelques secteurs. On note une faible présence de chénopodes, de liserons et de morelles noires pour les parcelles de Saint-Ignat (63) et Sanvensa (12). Les captures d'*Agrotis ipsilon* sont enregistrées sur la parcelle de référence de Saint-Ignat (63).



**Tabac Virginie au stade montaison (à gauche) et dégagement bouton floral avant inhibition (à droite)**

(Crédit Photos : Dominique SAUREL et Nathalie BARRET - TGA)

## • Parcelles tour de plaine

Comme pour les parcelles de référence, on observe des stades très variables d'un secteur à l'autre en tour de plaine. Les différents stades sont synthétisés dans le tableau qui suit :

Stade	Parcelles tour de plaine
Début montaison (BBCH 3000)	- Beauville (47)
Stade montaison (BBCH 5010)	- Thuret (63) - Chemillé (49) - Vivonne (86) - Sanvensa (12) - Beaurepaire (38) - Hochfelden(67)
Dégagement bouton floral (BBCH 5050)	- Saint-Pierre-d'Eyraud (24)
1 fleur ouverte (BBCH 6000)	- Blaignac (33)

Sur l'ensemble des parcelles les stades sont hétérogènes, allant du stade reprise au tabac écimé pour la zone de Thuret (63). Globalement les tabacs sont en retard pour certains secteurs à cause des excès d'eau de fin juin et des orages localisés successifs qui ont provoqué des stagnations ponctuelles sur le bas des parcelles. De plus, la pluie et le temps couvert de ses derniers jours favorise le développement du mildiou dans le secteur de Blaignac (33) ainsi que celui du virus Y sur des pieds isolés de Virginie. Pour le secteur de Vivonne (86), le mildiou est bien contrôlé grâce à des protections renforcées.

La pression parasitaire peut augmenter et il est recommandé de faire attention aux insectes qui vont migrer dans le tabac pendant la moisson des céréales. Pour les secteurs de Vivonne (86) et Chemillé (49), les tabacs se développent bien depuis le réchauffement malgré l'apparition des pucerons et des punaises, sans aucuns dégâts observés. Les adventices sont moins présentes sur la plupart des parcelles et l'on note l'apparition d'orobanche rameuse sur le secteur de Beauville (47).



**Dégâts de grêle et des eaux sur Tabacs**  
- (Crédit Photo : D. SAUREL – TGA)

**Ce BSV a été rédigé avec des informations collectées sur 11 parcelles de références et sur 798 ha pour les tours de plaine.**

## Observations parasitaires

### Maladies

#### • Mildiou

#### Situation sur le terrain

En tour de plaine, le mildiou apparait que sur 3 ha pour le secteur de Blaignac (33) où l'on note des dégâts de moins de 20 % sur 2 ha. Dans la zone de Hochfelden (67) sa présence est détectée sur 20 ha. Sur 12 ha, on le signale dans le secteur de Vivonne (86).

#### **Evaluation du risque :**

**Actuellement le risque d'apparition du mildiou est fort car les sols sont humides et que le temps chaud favorise son développement.** Le temps pluvieux, les irrigations et les fortes chaleurs à venir vont permettre son développement et mettre les **parcelles en mode risque**. Surveillez vos parcelles et appliquez les mesures prophylactiques nécessaires.

## Astuces :

- Si les premières taches apparaissent, limiter les irrigations au maximum.
- Détruire les repousses après récolte afin d'éviter la multiplication de la maladie.

### • Les Viroses AMV CMV TMV et PVY

#### Situation sur le terrain

En parcelle de référence on observe des viroses AMV, CMV, TMV allant de l'ordre de 1 % à 3 % sur les secteurs de Savensa (12), Proissans (24), d'Amuré (79) et Lapeyrouse-Mornay (26). Pour le virus PVY, on le signale de 1 % à 3 % sur les secteurs d'Amuré (79), Griesheim-sur-Souffel (67) et Saint-Ignat (63).

Les viroses sont en constante progression en tour de plaine depuis le dernier BSV, pour la plupart des parcelles, à part celle de Beauville (47). Les Viroses AMV, CMV, TMV ainsi que PVY présentes sur les parcelles en tour de plaine sont synthétisées dans le tableau suivant :

	Viroses AMV, CMV, TMV	Viroses PVY
<b>Symptômes (1 %)</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Hochfelden (67) sur 20 ha</li><li>- Thuret (63) sur 5 ha</li><li>- Beaurepaire (38) sur 20 ha</li><li>- Vivonne (86) sur 26 ha</li><li>- Saint-Pierre-d'Eyraud (24) sur 5 ha</li><li>- Sanvensa (12) sur 3 ha</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Hochfelden (67) sur 25 ha</li><li>- Beaurepaire (38) sur 5 ha</li><li>- Chemillé (49) sur 5 ha</li><li>- Thuret (63) sur 4 ha</li><li>- Vivonne (86) sur 25 ha</li><li>- Saint-Pierre-d'Eyraud (24) sur 1 ha</li><li>- Sanvensa (12) sur 1 ha</li></ul>
<b>Dégâts (&lt;20 %)</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Hochfelden (67) sur 5 ha</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Hochfelden (67) sur 5 ha</li></ul>



Viroses AMV (a gauche et au centre) et Virus PVY (à droite) sur le secteur de Sanvensa (12)

(Crédit Photos : D. SAUREL – TGA)

#### Evaluation du risque :

De nombreuses parcelles sont touchées par les viroses. **Le risque est en développement pour l'instant**, restez vigilants car celles-ci affectent les tabacs en plein champ. Il n'existe pas de méthode curative efficace permettant de contrôler les virus en cours de culture. Appliquez les mesures prophylactiques permettant de limiter la propagation des virus et une protection contre les pucerons pouvant transmettre ces viroses.

- **Alternariose *Alternaria alternata***

Cette maladie cryptogamique fait son apparition due à des hausses de température, elle se développe par temps chaud et humide.

#### **Situation sur le terrain**

Pour les parcelles de référence, on observe des symptômes de l'ordre de 2 % sur le secteur de Lapeyrouse-Mornay (26).

En parcelle de tour de plaine, sur la zone de Beaurepaire (38), on la signale sur 15 ha et sur 6 ha pour la zone de Beauville (47). Quelques dégâts de moins de 20 % sont observés sur 10 ha pour le secteur de Blaignac (33).

## **Observations bio-agresseurs**

---

### **Ravageurs**

- **Punaises *Heteroptera spp***

#### **Situation sur le terrain**

En parcelle de référence, on signale la présence de **punaises** sur trois secteurs ; Saint-Ignat (63), Proissans (24) et Sanvensa (12). On remarque quelques dégâts d'une fréquence d'attaque de moins de 20 % sur les secteurs de Fontaines (85), Castetpugon (64), Armuré (79) et Lapeyrouse-Mornay (26).

Pour les parcelles de tour de plaine de Sanvensa (12) et Thuret (63) on observe la présence de punaises de 1 à 7 ha. Dans les parcelles de Beauville (47) et Blaignac (33) on note leurs traces sur 15 ha. Ce bio-agresseur est également présent sur le secteur de Hochfelden (67) où on la signale sur 43 ha, dans le secteur de Saint-Pierre-d'Eyraud (24) sur 10 ha et sur le secteur de Vivonne (86) sur 60 ha dont 35 ha avec une fréquence d'attaque de moins de 20 %. Les punaises sont également présentes sur la parcelle de Chemillé (49) sur 12 ha dont 8 ha avec des dégâts de moins de 20 %.



**Punaises et leurs dégâts sur plant de tabac**

(Crédit Photo : Stéphanie SEGUIN – Périgord Tabac et Odile VIGOUROUX – TGA)

- **Pucerons *Myzus persicae***

#### **Situation sur le terrain**

Certains secteurs ont observés des pucerons en parcelle de référence dont Castetpugon (64), Lapeyrouse-Mornay (26), Sanvensa (12) et Amuré (79) de l'ordre de 1 % à 5 % ainsi que Fontaines (12) de l'ordre de 10 %.

En progression en tour de plaine, les pucerons continuent leur développement allant de 2 ha à 5 ha dans plusieurs secteurs dont Sanvensa (12), Thuret (63), Saint-Pierre-d'Eyraud (24) et Beaurepaire (38). On observe leur présence sur 8 ha pour la zone de Beauville (47). Ils sont également signalés sur 15 ha pour la zone de Beaurepaire (38) et sur 16 ha pour celle de Chemillé (49), où on note des dégâts de moins de 20 %. Enfin, on observe des symptômes sur 45 ha pour le secteur de Vivonne (86) avec des dégâts de moins de 20 % sur 18 ha.

## Evaluation du risque :

La pression des pucerons se stabilise grâce aux auxiliaires. Restez vigilants et surveillez-les pour détecter les premiers foyers. Lors de vos observations, il faut également contrôler la présence et l'activité des auxiliaires naturels.

## Astuces :

Le seul moyen pour lutter contre les pucerons sont des observations régulières afin d'essayer de stopper les toutes premières infestations. Observer la population d'auxiliaires qui va s'implanter naturellement autour et surtout apprendre à les reconnaître et les protéger.

### • Noctuelles defoliatrices et terricoles

#### Situation sur le terrain

En parcelle de référence, on signale l'apparition de noctuelles terricoles sur le secteur d'Amuré (79) et des traces de noctuelles defoliatrices sur le secteur de Saint-Ignat (63).

Pour les parcelles en tour de plaine on note la présence de noctuelles terricoles sur 1.5 ha dans la zone de Saint-Pierre-d'Eyraud (24). Ce bio-agresseur est également présent sur 35 ha dans le secteur de Vivonne (86).

On observe les premières attaques localisées des noctuelles défoliatrices sur 6 ha pour le secteur de Thuret (63) et sur 10 ha pour celui de Beurepaire (38).

## Adventices

#### Situation sur le terrain

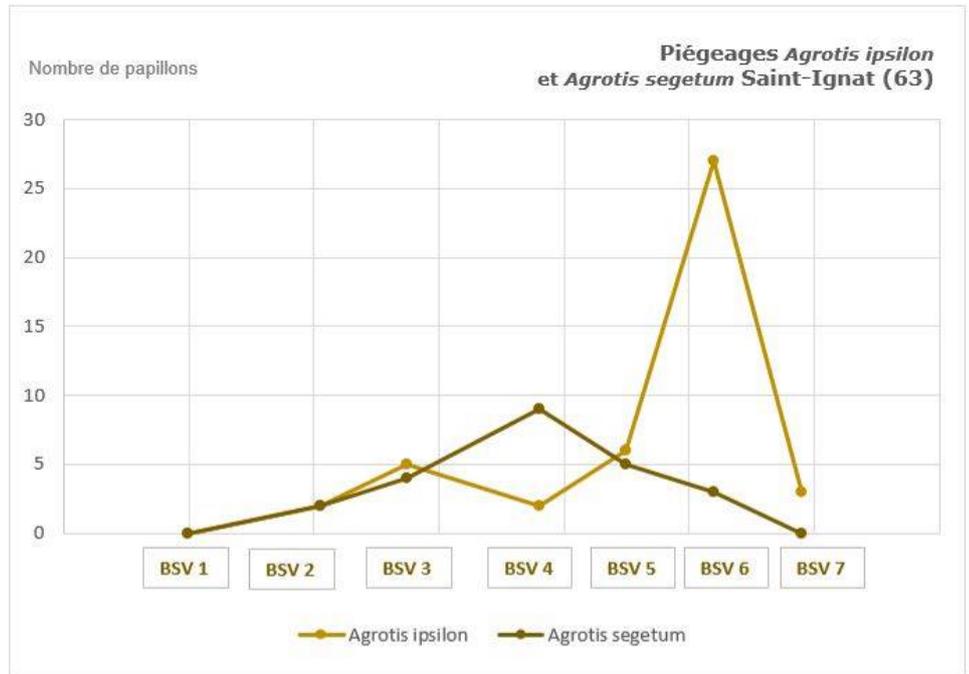
On signale très peu d'adventices en parcelle de référence. Pour Sanvensa (12) on note quelques rares panics, amarantes et des liserons de l'ordre de 3 %. Et des chénopodes blancs en petit nombre et des morelles noires de moins de 1 plantes au m<sup>2</sup> sont observées sur Saint-Ignat (63). (Pour les adventices en tour de plaine voir tableau ci-dessous).

ZONES GEOGRAPHIQUES	Tour de plaine (Surface en ha où la présence d'adventices a été observée)				
	Blaignac (33)	Sanvensa (12)	Beauville (47)	Saint-Pierre-Eyraud (24)	Thuret (63)
Adventices tte espèces					
Ambroisie					4
Amarante	10	1			8
Chardons					2
Chénopode	10				7
Datura	10		2		
Liserons		4	20		6
Mercuriale					4
Morelle noire		2			10
Panic	20	1			
Renouée	15	2		3	3
Sétaire					7
Graminées			20		
Orobanche rameuse (dégâts de <20%)			4		

## Réseau de piégeage

### Situation sur le terrain

Sur le réseau de piégeage on signale seulement trois captures de papillons **d'Agrotis ipsilon** dans le secteur de Saint-Ignat (63).



## Autres informations

- **Auxiliaires :**

### Situation sur le terrain

En parcelle de référence apparition de syrphes de l'ordre de 1 % à 5 % pour les secteurs de Sanvensa (12), de Saint-Ignat (63), Fontaines (85) et d'Amuré (79). On observe également quelques coccinelles de l'ordre de 10 % sur Fontaines (85) et Amuré (79) ainsi que des chrysopes et hémérobes de l'ordre de 2 % pour ces mêmes secteurs.

Pour les parcelles en tour de plaine, on remarque une présence plus forte des coccinelles qui sont signalées sur 1 ha à 3 ha pour les secteurs de Sanvensa (12), de Thuret (63) et de Saint-Pierre-d'Eyraud (24). Pour le secteur de Vivonne (86) elles sont présentes sur 45 ha et leurs actions sont bénéfiques sur 60 ha. On note leurs traces sur 10 ha pour la zone de Blagnac (33) et on les observe aussi en grand nombre très active sur 60 ha pour la zone de Chemillé (49) et sur 20 ha pour Beauville (47).

Les syrphes sont présents sur 3 ha pour le secteur de Saint-Pierre-d'Eyraud (24) et sur 1 ha pour le secteur de Sanvensa (12). Ils sont également présents sur 5 ha pour quelques secteurs comme celui de Thuret (63), Blagnac (33) et Beauville (47). En plus grand nombre avec une action bénéfique, on les note sur 50 ha pour le secteur de Chemillé (49) et sur 55 ha dont 15 ha où ils régulent leurs proies pour celui de Vivonne (86).

On observe les premières apparitions des chrysopes et hémérobes pour ce BSV, où ils sont actifs sur 15 ha avec des signalements de leur présence sur 25 ha pour le secteur de Vivonne (86). Enfin sur 20 ha ils régulent les pucerons sur le secteur de Chemillé (49).



**Syrphes sur feuilles de tabacs**

(Crédit Photo : N. BARRET – TGA)

**Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Grand Sud-Ouest Tabac sont les suivantes :** FREDON Nouvelle-Aquitaine - Périgord Tabac - Tabac Garonne Adour - Coopérative CT2F - Oxyane

*Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. Les Chambres Régionales d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine et Grand-Est dégagent donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).*

*" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité ".*